

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

Situation sanitaire

Il n'y a aucun cas de COVID ou de suspicion de COVID à signaler.

Plan de reprise d'activité

La situation apparaît relativement stable.

Le jeudi 25 juin 2020, l'effectif de la DRFIP en présentiel s'établissait à 68 % et celui des télétravailleurs à 11 %.

Le détail de la répartition des effectifs par service est le suivant :

| Service | Pourcentage en présentiel | Pourcentage en télétravail |
|-------------|---------------------------|----------------------------|
| SIP | 70,00% | 10,00% |
| SIE | 63,00% | 19,00% |
| SPF | 70 % | 8,00% |
| Trésoreries | 77,00% | 6,00% |

La CFTC DGFIP LOIRET tient à rappeler les termes de ses précédents communiqués concernant les collègues en ASA pour raisons médicales. **Leur reprise d'activité en présentiel ou en télétravail ou leur maintien en ASA dépend de l'avis du médecin de prévention.**

PRIME DE RECONNAISSANCE :

L'attribution de la prime « COVID » telle que proposée par DRFIP du Loiret a été validée par la DG . La mise en paiement sera effectuée sur la paie de juillet. Semaine prochaine, les chefs de services doivent informer les agents bénéficiaires de la prime.

Les données chiffrées seront communiquées aux OS lors de l'informelle du 01/07.

Ponction sur les congés :

Le travail de fiabilisation est toujours en cours. L'étude de 48 points d'anomalies (travail partiel AAE, maladie...) par la direction a permis de vérifier la fiabilité de l'analyse directionnelle. 150 autres cas sont à l'étude. En début de semaine prochaine, les données sur les grands équilibres devraient être connues et communiquées aux partenaires sociaux le 01/07, afin d'avoir une vision globale des modalités. Chaque agent devrait être informé par son chef de service en fin de semaine.

Les ASA gardes d'enfant :

Les parents concernés par des fermetures d'écoles doivent prendre l'attache de la direction avec les justificatifs s'y rapportant et une solution sera proposée.

La CFTC DRFIP LOIRET a rappelé l'importance de la communication des chefs de services aux agents afin de conserver une ambiance sereine au sein des services

Fortes chaleurs/Canicule :

La CFTC DGFIP Loiret a rappelé que nous étions en été et qu'il faisait très chaud dans les services et a de nouveau demandé que les horaires aménagés en cas de canicule correspondent à ceux de la période COVID-19 voire même pour qu'ils soient plus pertinents des journées contractées sans pause méridienne, afin de finir de début d'après-midi.

Ce sujet sera aussi à l'ordre du jour des échanges du 01/07.

Effectivement, l'utilisation du ventilateur étant soumise à des règles strictes liées au COVID n'améliorera pas la situation sur les sites déjà impactés tous les étés par des hausses de températures insoutenables.

Un compte-rendu du CHSCT expliquant les règles d'utilisation du ventilateur entre autres sera diffusé semaine prochaine sur Ulysse 45.

Le ventilateur peut être utilisé si vous êtes seul dans un bureau, ou dans un espace suffisamment grand de façon à ce que le collègue ne soit pas ventilé de votre bureau.

Les brumisateurs ne sont pas conseillés.

Télétravail - IMPORTANT

L'épidémie COVID a accéléré la mise en place du télétravail à l'échelle nationale. Ce nouveau fonctionnement bouscule les habitudes et certitudes professionnelles.

La CFTC DGFIP Loiret a rappelé qu'il est impératif de favoriser la communication constructive tout cadre confondu afin de laisser l'espace nécessaire au développement de cette nouvelle activité dont les résultats de fonctionnement et de performances seront de toutes façons analysés par la direction générale. Le télétravailleur est soumis aux mêmes règles d'efficacité et de rendement que les autres agents et dispose aussi des mêmes droits.

Pour la CFTC, il est évident que le télétravail est une valeur ajoutée à notre avenir, s'il respecte les modalités d'agents rentrant dans un cursus de volontariat. Il pourrait être aussi l'une des solutions d'aménagements utiles au territoire national, en n'oubliant pas la mise en place de primes liées à l'accompagnement bureautique et au lieu de résidence.

Pour la CFTC à l'instar d'autres pays européens ces primes doivent faire partie du prochain panel, proposée par la DG.

Bien entendu, au niveau national, des études sont toujours en cours et d'autres groupes de travail sur ce sujet seront proposés et permettront d'affiner l'analyse.

BILAN :

La crise que nous traversons est inédite, nous ne savons pas si une 2ème vague viendra nous impacter, mais nous sommes nombreux à l'envisager et à essayer de nous y préparer.

La création de prime de reconnaissance ou les ponctions de jours de congés et/ou de RTT, nées d'une volonté de remercier les personnels qui ont participé à l'effort national, n'ont pas aidé à l'apaisement. L'anxiété, la fatigue et l'inconnu, ne doivent pas l'emporter sur les valeurs qui sont les nôtres.

Cette crise sanitaire a démontré que la communication est essentielle au sein d'un service pour en maintenir sa cohésion.

La CFTC DGFIP est attachée à une communication franche et directe afin que les problèmes soulevés soient évoqués avec le bon interlocuteur pour trouver dans les meilleurs délais une solution acceptable pour l'agent.

En période de reprise d'activité, la CFTC DGFIP Loiret insiste pour que chacun respecte les gestes barrières COVID-19. Il en va de notre santé à tous ! Protégez-vous en protégeant les autres .

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre. La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

Les représentants du personnel et le Directeur Régional ont convenu de faire un point d'étape COVID-19 et diverses informations le 01 juillet en présentiel.

N'hésitez pas à contacter la CFTC DGFIP Loiret, si besoin.

stephaniemounier@gmail.com

joseph.surand@dgfip.finances.gouv.fr

guillaume.riviere@dgfip.finances.gouv.fr

annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

sylvie.sammat@dgfip.finances.gouv.fr

sylvain.decayeux@dgfip.finances.gouv.fr

tanguy.singla@dgfip.finances.gouv.fr

agnes.guesdon@dgfip.finances.gouv.fr

